

Parc Automobile - Acquisition de véhicules neufs ou d'occasion pour l'année 1996 - Lancement de la procédure d'appel d'offres

M. LE MAIRE, Rapporteur : Chaque année pour assurer la bonne marche de ses services, la Ville de Besançon procède à des achats de véhicules neufs ou d'occasion dans le but de renouveler une partie de son parc automobile devenue vétuste ou hors d'usage.

Les marchés à bons de commande à consultation permanente sont passés chaque année avec différents fournisseurs (Renault, Peugeot, Citroën, Vic, Mercedes...) pour le remplacement des véhicules de type VL.

Ces acquisitions nécessaires au bon fonctionnement des services, seront présentées à la commission compétente lorsqu'elle se réunira pour adopter le programme global d'acquisition des véhicules et engins pour l'année 1996.

Le montant global de la dépense pour 1996 étant évalué à environ 1 500 000 F pour les véhicules neufs et 2 000 000 F pour les véhicules d'occasion, le Conseil Municipal est invité à autoriser M. le Maire à signer les marchés à intervenir après appel d'offres ainsi que le (ou les) avenant(s) nécessaire(s), dans la limite des crédits qui seront inscrits au budget 1996.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte la proposition du Rapporteur.